



CONSEIL
DE QUARTIER
VIEUX-LIMOILOU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la sixième réunion régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 17 septembre 2014, à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16 rue Royal-Roussillon.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

| | | |
|-----------------|-------------------------|-----------------|
| M ^{me} | Annie Boutet | Administratrice |
| M ^{me} | Camille Brunelle-Hamann | Secrétaire |
| M. | Maxime Guérard | Administrateur |
| M. | Maxime Harvey | Administrateur |
| M. | Ghislain Hudon | Administrateur |
| M. | Mathieu Montmartin | Administrateur |

Le quorum de la rencontre a été atteint à 20 h 20.

Membre sans droit de vote

| | | |
|-----------------|-------------------|--|
| M ^{me} | Suzanne Verreault | Conseillère municipale du district de Limoilou |
|-----------------|-------------------|--|

ABSENCES :

| | | |
|-----------------|------------------|-----------------|
| M ^{me} | Catherine Benoît | Trésorière |
| M. | Julien Greaves | Vice-président |
| M ^{me} | Anne Loiselle | Administratrice |

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

| | | |
|----|----------------|--|
| M. | Denis Bergeron | Conseiller en consultations publiques, Arrondissement de la Cité-Limoilou |
|----|----------------|--|

Outre les personnes mentionnées, 22 personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

01. Présentation du projet Votepourca par MM. Marc Jeannotte et Léon Talbot
02. Lecture et adoption de l'ordre du jour
03. Démission du conseil d'administration de Mme Geneviève Dubé
04. Nomination à la présidence du conseil de quartier
05. Présentation de M. Yan Turgeon sur le plan de voie cyclable sur la 18^e Rue
06. Retour sur le plan de signalisation routière de la SDC 3^e Avenue
07. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2014
08. Période d'échanges, d'information et de suivi des comités de travail avec la conseillère municipale et l'assemblée
 - 8.1 Plan directeur de quartier : suivi
 - 8.2 Tapage nocturne : suivi
 - 8.3 Initiative citoyenne du Port de Québec : suivi
 - 8.4 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec : suivi
 - 8.5 Tableau de bord des dossiers des conseillères : suivi
 - 8.6 Grand bazar des ruelles : suivi
 - 8.7 Comité de vigilance de l'incinérateur
09. Remplacement de Mme Geneviève Dubé à différents comités
10. Correspondance et trésorerie
11. Divers
12. Levée de la réunion

14-09-01 PRÉSENTATION DU PROJET VOTEPOURCA PAR MM. MARC JEANNOTTE ET LÉON TALBOT

Étant donné que le quorum n'est pas constaté en début d'assemblée, les membres présents conviennent de débiter la séance par la présentation de M. Marc Jeannotte et de M. Léon Talbot sur leur projet LimoilouVote pour.ca.

MM. Jeannotte et Talbot espèrent trouver auprès du conseil de quartier un parrainage pour une demande de subvention auprès du Fonds régional d'investissement jeunesse ainsi qu'un appui financier de 500 \$ lors de leur campagne de socio-financement à venir au cours de l'automne 2014. En contrepartie, la plateforme web LimoilouVote pour.ca, une fois opérationnelle, offrirait un montant à déterminer au conseil de quartier pour la réalisation d'un projet (au choix des administrateurs) présenté par les citoyens via la plateforme web.

Considérant l'absence de quorum, le conseil de quartier convient de se pencher sur le projet lors de la séance suivante. Entre-temps, il est convenu que M. Jeannotte fasse parvenir aux membres du conseil d'administration un document plus détaillé contenant, entre autres, le détail de leur plan financier.

14-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Mathieu Montmartin ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

Des modifications sont apportées à l'ordre du jour :

Est déplacé au point 01 :

01. Présentation de Limoilouvotepour.ca

Sont ajoutés les points suivants :

06. Présentation du projet Corridor cyclable des services par M. Yan Turgeon

07. Retour sur le Plan de signalisation routière présenté par la SCD 3^e Avenue

8.7 Comité de vigilance de l'incinérateur

Le quorum ayant été atteint à 20 h 20, l'ordre du jour peut être adopté.

SUR PROPOSITION DE M. Ghislain Hudon DUMENT APPUYÉE PAR M. Maxime Harvey, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Adoptée.

14-09-03 DÉMISSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MME GENEVIÈVE DUBÉ

M. Denis Bergeron constate la démission de M^{me} Geneviève Dubé comme administratrice et présidente du conseil de quartier et procède à la lecture de la lettre que M^{me} Dubé lui a transmise le 6 août 2014. Le conseil prend acte de la démission et de la vacance du poste.

14-09-04 NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE QUARTIER

Considérant que plusieurs membres du conseil d'administration sont absents, il est convenu d'attendre lors de la rencontre du 15 octobre 2014 pour combler par nomination la présidence.

Vacances au conseil :

Deux postes sont désormais vacants : un poste réservé aux hommes et un poste réservé aux femmes. Les membres du conseil d'administration expriment le désir de les pourvoir rapidement par la tenue d'élections.

M. Denis Bergeron entamera les procédures pour la tenue d'élections lors de la séance d'octobre 2014. M^{me} Camille Brunelle-Hamann se charge de diffuser l'information sur la page du conseil de quartier du site monlimoilou.com.

RÉSOLUTION 14-CA-26

Concernant la tenue d'élections pour pourvoir les deux postes vacants au conseil

SUR PROPOSITION DE M^{me} Annie Boutet DÛMENT APPUYÉE PAR M. Maxime Harvey, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de procéder à la tenue d'élections pour pourvoir les deux postes vacants lors de la séance du 15 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14-09-05 PRÉSENTATION DE M. YAN TURGEON SUR LE PLAN DE CORRIDOR CYCLABLE DES SERVICES SUR LA 18^E RUE

MM. Mathieu Montmartin et Yan Turgeon expliquent que le Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec est présentement en cours de révision pour 2015. Plusieurs éléments contribuent à la nécessité de tenir une réflexion sur le développement des voies cyclables pour les années à venir, notamment pour le quartier Limoilou : la popularité croissante des modes de transport actifs, les risques à la sécurité que pose une cohabitation entre automobiles et vélos sans infrastructure et signalisation appropriées, les accidents des derniers mois survenus sous les viaducs à Montréal, etc. Une réflexion est donc de mise pour

le quartier afin de développer un réseau cyclable utilitaire et sécuritaire facilitant les déplacements locaux.

Dans ce contexte, M. Yan Turgeon, a produit un document étoffé portant sur un projet de Corridor de services (cyclable) sur la 18^e Rue reliant les quartiers de Maizerets et du Vieux-Limoilou. Il propose une modification de la 18^e Rue s'inspirant du modèle de « road diet » américain. M. Turgeon entend déposer sa proposition à la Ville sous peu. Un appui du conseil de quartier qui viendrait bonifier celui déjà reçu par le Conseil de quartier de Maizerets serait le bienvenu.

RÉSOLUTION 14-CA-27

Concernant l'appui du conseil de quartier au projet de Corridor des services présenté par M. Yan Turgeon

SUR PROPOSITION DE M. Maxime Guérard DUMENT APPUYÉE PAR M. Ghislain Hudon, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou de recommander l'aménagement, dans le cadre de la révision du Plan directeur du réseau cyclable, d'un lien cyclable sur la 18^e Rue, entre le secteur Maizerets et la 3^e Avenue, tel que présenté dans le projet de Corridor des Services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Mathieu Montmartin propose de poursuivre la réflexion afin de présenter à la Ville un projet pour le développement du réseau cyclable utilitaire dans le Vieux-Limoilou. Il soumet déjà quelques pistes de réflexion : axe Canardière, 3^e Avenue, etc. Il est convenu qu'un comité vélo sera formé afin de soumettre à la Ville des propositions. Tous sont les bienvenus et des membres du conseil ainsi que des citoyens présents donnent leur nom pour y prendre part. Une rencontre du comité sera organisée sous peu.

RÉSOLUTION 14-CA-28

Concernant la création d'un comité citoyen chargé d'étudier la bonification de l'offre cyclable dans le quartier du Vieux-Limoilou

SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Montmartin DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Annie Boutet, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de créer un comité citoyen chargé, dans le cadre de la révision du Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec, d'étudier et de soumettre des propositions afin de bonifier le réseau cyclable du Vieux-Limoilou.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14-09-06 RETOUR SUR LE PLAN DE SIGNALISATION ROUTIÈRE DE LA SDC 3^E AVENUE

M. Maxime Guérard et M. Mathieu Montmartin ont travaillé de concert sur le Plan de signalisation routière de la SDC 3^e Avenue. Il a été convenu de favoriser, autant que faire se peut, la signalisation vers le secteur Vieux-Limoilou plutôt que vers la 3^e Avenue uniquement. Cependant, des contraintes légales font en sorte que la signalisation routière doit bien souvent désigner une rue précise plutôt que le secteur.

En réponse aux inquiétudes exprimées par les membres du conseil, M. Maxime Guérard rappelle que le plan vise à faciliter l'accès au Vieux-Limoilou, à y améliorer la circulation automobile et non pas à augmenter le trafic automobile. Il recommande au conseil de soutenir le plan proposé par la SCD 3^e Avenue.

RÉSOLUTION 14-CA-29

Concernant l'appui au Plan de signalisation routière proposé par la SCD 3^e avenue

SUR PROPOSITION DE M. Maxime Guérard DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Camille Brunelle-Hamann, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'appuyer le Plan de signalisation routière tel que proposé par la Société de développement commercial 3^e Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14-09-07 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 18 JUIN 2014

M. Maxime Harvey souhaite que soient modifiés les passages suivants :

À la page 4 - M. Maxime Harvey souhaite quant à lui que le conseil de quartier ne s'implique pas dans le dossier du Plan de signalisation routière présenté par la SDC 3^e Avenue.

À la page 5 - M. Maxime Harvey aurait souhaité que soit inscrit au point 6.1 du procès-verbal du 21 mai le fait qu'il ait suggéré que le conseil de quartier se dissocie du Grand Bazar des ruelles.

SUR PROPOSITION DE M. Maxime Guérard DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Montmartin IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal du 18 juin 2014 avec les modifications que M. Maxime Harvey fera parvenir par écrit au conseil concernant ces deux extraits discutés lors de la présente rencontre.

Adoptée.

14-09-08 PÉRIODE D'ÉCHANGES, D'INFORMATION ET DE SUIVI DES COMITÉS DE TRAVAIL AVEC LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET L'ASSEMBLÉE

Période de questions des citoyens

Comme de nombreux citoyens se sont déplacés à la rencontre, le conseil convient de prioriser les questions des citoyens avant de poursuivre dans le suivi des dossiers à l'ordre du jour.

Intervention 1 :

Un citoyen suggère, pour améliorer la sécurité des cyclistes sur les futures voies cyclables, d'avoir des feux de circulation dédiés aux vélos. Dans un autre ordre d'idée, il se montre préoccupé par l'entretien du parc Ferland, où il constate la présence de verre cassé et de déchets, ce qui compromet la sécurité des enfants de la garderie familiale qu'il tient avec sa femme. Il envisage une corvée afin de sensibiliser non seulement les enfants, mais également les adolescents qui utilisent le parc. Il a contacté la Ville afin de pouvoir poser des affiches demandant un peu plus de civilité aux usagers du parc. Comme il n'a pas eu de réponse, M^{me} Suzanne Verreault prend ses coordonnées et s'engage à ce que les responsables de la Ville le rappellent.

Intervention 2 :

Une citoyenne aimerait savoir à quel moment la mise à jour du document présentant le programme de subvention pour le réaménagement des ruelles sera complétée. Elle se demande si la nouvelle mouture du document intègre des mesures pour lutter contre les îlots de chaleur. Mme Verreault mentionne que la mise à jour devrait être complétée très bientôt, pour le début d'octobre 2014. Il y aura d'ailleurs une ruelle de démonstration. Elle transmet à la citoyenne les coordonnées de la responsable du programme des ruelles et s'engage à la tenir informée. La nouvelle mouture encourage le verdissement, mais propose surtout de nouvelles mesures afin de favoriser l'écoulement des eaux.

Intervention 3 :

M. Louis Duchesne, de l'Initiative citoyenne Port de Québec, rappelle à M^{me} Verreault l'engagement de M. Régis Labeaume de procéder à huit nettoyages annuels sur recommandation du Bureau de la santé publique, ainsi qu'à intensifier le verdissement dans le quartier. Selon ses observations, il y aurait eu beaucoup moins de nettoyage que promis, particulièrement dans les rues latérales aux rues principales. M^{me} Verreault s'engage à demander le dernier rapport afin de vérifier le nombre exact de nettoyages effectués. Elle mentionne avoir refusé la suggestion de la Ville de revenir à deux nettoyages annuels. L'engagement tient toujours et sera reconduit pour l'an prochain

également. Quant au plan de verdissement, il a cours depuis les trois dernières années et se poursuivra l'an prochain.

M. Louis Duschesne demande à M^{me} Verreault ce qu'il en est du projet d'enfouissement des lignes d'Hydro-Québec et du démantèlement du poste sur rue de la Reine. Il lui semble que la date de fin du projet est sans cesse repoussée, selon l'information publiée dans les médias. M^{me} Suzanne Verreault affirme que la fin de la phase d'enfouissement des pylônes est toujours prévue pour 2017.

Intervention 4 :

Une citoyenne s'inquiète que du mercure émane de l'incinérateur. M^{me} Verreault explique qu'un contrat d'analyse et de contrôle a été donné à une firme. L'analyse se fera en continu et un rapport détaillé sera produit aux deux mois. L'émission de mercure est encore considérée comme un événement isolé, mais cette analyse permettra d'évaluer si la problématique est continue.

Cette même citoyenne déplore que peu de verdissement ait été fait dans la zone industrielle et le sud de Limoilou. M^{me} Verreault explique que ça s'en vient : le plan de verdissement se poursuit cet automne et au printemps prochain.

Intervention 5 :

Un citoyen s'enquiert de lieux potentiels pour organiser des projections de documentaires et de films. M. Denis Bergeron lui suggère de communiquer avec les responsables du Centre Jean-Guy Drolet. Le Triplex suspendu est également mentionné.

Intervention 6 :

Une citoyenne vient prendre des nouvelles du dossier du tapage nocturne. M^{me} Verreault verra à contacter M^{me} Geneviève Dubé qui portait le dossier avant sa démission. Elle n'a pas eu de nouvelle de la pétition qui a été mentionnée lors de la rencontre de juin. D'ici à ce que quelqu'un du conseil d'administration prenne le relais de M^{me} Dubé, M^{me} Verreault s'occupe d'informer la citoyenne dès qu'elle obtient l'information concernant la pétition. Elle sait que le dossier mont par la police de Québec continue de s'étoffer.

Suivi des dossiers des conseillères :

Finalement, M^{me} Verreault souhaite aborder quelques dossiers de quartier. Elle a félicité tous les citoyens derrière les initiatives qui ont marqué l'été, soit

le stationnement piétonnier sur la 3^e avenue, le Marché public de Limoilou et le Petit marché solidaire.

Terrain coin Canardière- Des Capucins :

M^{me} Suzanne Verreault annonce qu'il y aura bel et bien un projet au coin de la Canardière et du boulevard des Capucins. Une fois la décontamination faite, devrait débiter dès 2015 un immeuble mixte à vocation commerciale (incluant des espaces à bureaux locatifs) et résidentielle (locatif et condos). Un panneau annoncera bientôt le projet sur le site.

École la Grande Hermine :

La limite de 30 km a été acceptée, le panneau est maintenant installé. Des espaces de stationnement seront également réservés aux parents devant l'école à certaines heures. À la question d'un citoyen sur l'installation d'un arrêt au coin du boulevard Benoît-XV et de la 2^e Avenue, M^{me} Verreault explique que l'idée a d'abord été rejetée, mais qu'il y a une certaine ouverture à la discussion. À voir donc.

Comité de vigilance ferroviaire :

M^{me} Verreault a rencontré les citoyens du comité. Ils souhaitent entendre la Ville sur les plans d'urgence prévus en cas d'urgence. M^{me} Chantal Giguère, responsable du dossier à la Ville a proposé une rencontre pour présenter le plan de sécurité civile de la Ville. M^{me} Verreault propose que les conseils de quartier soient conviés à cette rencontre commune, où serait aussi le bienvenu le Comité de vigilance des activités portuaires. Tous se montrent intéressés. Ce pourrait être tenu dans le cadre d'une soirée d'information organisée par le Comité de vigilance ferroviaire. À savoir si ce plan d'intervention de la Ville est public, M^{me} Verreault croit que oui, qu'il est disponible sur le site web dans la section sécurité civile.

14-09-12 LEVÉE DE LA RÉUNION

Considérant l'absence de quorum et l'heure tardive, il est proposé d'ajourner la rencontre au point 8.1 de l'ordre du jour et de lever l'assemblée à 22 h 10.

Camille Brunelle-Hamann
Secrétaire